

# NOTE DE APAGES

ATELIER PARISIEN D'URBANISME - 17, BD MORLAND - 75004 PARIS - TÉL : 01 42 71 28 14 - FAX : 01 42 76 24 05 - <http://www.apur.org>

## LA PAUVRETÉ À PARIS

**12% des foyers Parisiens, soit 210 000 personnes, vivent avec moins de 670 € par mois. Les étrangers, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont les plus vulnérables.**

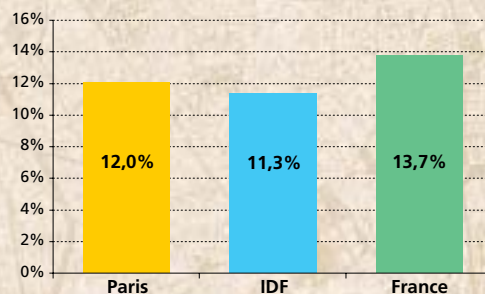
La Caisse d'Allocations Familiales (CAF), branche familiale de la Sécurité Sociale, est chargée du versement des allocations familiales, des aides au logement et de diverses aides aux personnes démunies. Dans le cadre d'une convention avec la direction régionale de l'INSEE et la CAF de Paris, l'APUR dispose d'un extrait anonyme du fichier de la CAF de Paris. Son exploitation a permis de réaliser des études statistiques sur les différentes catégories d'allocataires. La note ci-après s'efforce d'identifier les groupes socio-familiaux les plus concernés par la pauvreté à Paris.

### 108 000 foyers à bas revenus dans la capitale

Au 31 décembre 2001, 358 300 foyers sont allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris. Parmi ceux-ci 108 600 vivent au-dessous du « seuil de bas revenus » calculé par l'INSEE (voir encadré).

### Les foyers touchés par la pauvreté en 2001

Part des foyers vivant en dessous du seuil de pauvreté parmi les foyers dont la personne de référence a moins de 65 ans et n'est pas étudiante



La proportion de foyers parisiens ainsi qualifiés de « pauvres » s'établit à 12,0 %. On notera que cette proportion est calculée sur une base de 902 000 foyers seulement ; ne sont pas comptés deux groupes de foyers dont les revenus sont mal connus de la Caisse : les étudiants d'une part, les personnes âgées de plus de 65 ans d'autre part, catégories pourtant exposées elles aussi à la pauvreté.

Comparativement, la proportion de foyers « pauvres » à Paris est moins élevée qu'au niveau national (13,7 %), mais plus élevée que dans l'ensemble de la région Ile-de-France (11,3 %). Encore la comparaison est-elle faite sur la base d'un seuil de pauvreté défini au niveau national, sans prise en compte du coût du logement plus élevé des Parisiens.

La capitale n'est donc pas seulement la « ville de riches » souvent décrite. Paris accueille aussi une population pauvre nombreuse, même si les derniers recensements ont mis en évidence ces dernières décennies la croissance des cadres et des professions intellectuelles supérieures. Sur le plan géographique, la population la plus démunie est concentrée dans les arrondissements du nord-est : 40 % des foyers concernés résident dans les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, contre 2 % dans les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.



## Le seuil de bas revenu

Le seuil de « bas revenus » est utilisé dans les analyses statistiques nationales et internationales. Il sert à préciser les contours d'une population « pauvre ». Le seuil de bas revenus est calculé par l'INSEE à partir de l'enquête Budget des familles, réalisée tous les cinq ans, et actualisée tous les ans à partir des données de la comptabilité nationale. Il correspond à la moitié du revenu médian par unité de consommation en France. Au 31 décembre 2001, le seuil de bas revenus s'établissait à 669,40 € par unité de consommation. L'unité de consommation (UC) est un indice qui permet de prendre en compte la composition familiale : on compte 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour le 2<sup>e</sup> adulte, 0,3 pour un enfant de moins de 14 ans, etc.

## Seul et pauvre

Les foyers de la capitale recensés au dessous du « seuil de bas revenus » sont en majorité constitués de personnes seules ou isolées. Ce sont des personnes qui n'ont pas de famille et qui vivent seules (75 % des cas); elles peuvent aussi être colocataires ou hébergées chez des tiers (25 % d'entre elles).

Paris, selon cette définition, compte 64 500 personnes à la fois isolées et au dessous du seuil de bas revenus. Elles représentent 59,4 % des foyers pauvres de la capitale, soit beaucoup plus qu'en Ile-de-France ou qu'en France, où les isolés forment respectivement 45,5 % et 44,2 % des foyers pauvres.

On aurait tort d'en déduire que les isolés sont particulièrement pénalisés à Paris et de généraliser : 12,4 % seulement d'entre eux sont au dessous du « seuil de bas revenus » contre 12,9 % en Île-de-France et 17,3 % en France.

## La vulnérabilité des familles nombreuses et monoparentales

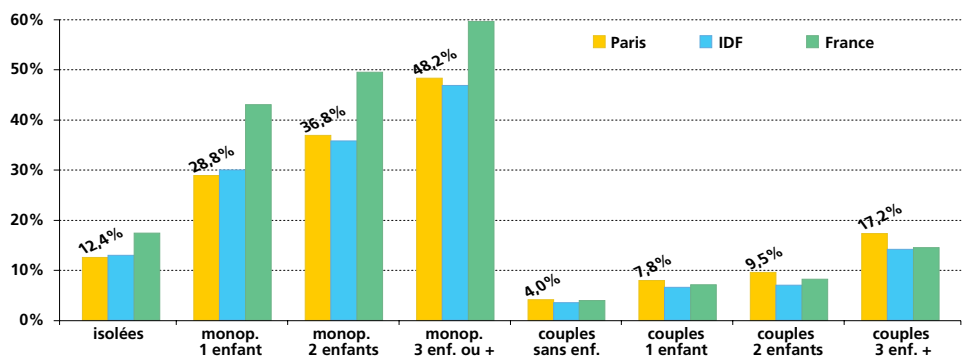
Considérées globalement, les familles parisiennes ne constituent pas une population particulièrement démunie. Mais certains profils accroissent la vulnérabilité.

Ainsi les familles monoparentales sont au dessous du « seuil de bas revenus » dans 32,6 % des cas. La situation la plus défavorable est celle des parents seuls à la tête d'une famille de trois enfants ou plus : 48,2 % vivent au dessous du seuil de bas revenus. La monoparentalité est souvent synonyme de pauvreté, que ce soit à Paris (32,6 % des cas) ou en Ile-de-France (33,6 %), la situation est plus grave encore au niveau national où 47 % des familles monoparentales sont au dessous du seuil de bas revenus.

La pauvreté est rare parmi les couples sans enfants (4,0 % des cas), elle devient plus fréquente lorsque le couple a deux enfants (9,5 %) et surtout lorsqu'il en a trois ou plus (17,2 %). La situation de ces couples apparaît très critique à Paris : le taux de pauvreté dans cette catégorie (17,2 %) est en effet très au-dessus du taux régional (14,0 %) et du taux national (14,3 %).

### La pauvreté selon la structure familiale des foyers en 2001

Part des foyers vivant en dessous du seuil de pauvreté parmi les foyers dont la personne de référence a moins de 65 ans et n'est pas étudiante



## La Pauvreté à Paris 2001

Part de la population vivant dans un foyer à bas revenu dans la population totale

- plus de 20 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- de 5 à 10 %
- moins de 5 %

Le fond de plan utilisé fait apparaître en gris les îlots de moins de 20 habitants et les principaux équipements et espaces verts.

0 0,5 1 km

Sources : CAF de Paris, 2001  
INSEE RP 1999



## Un taux de pauvreté élevé parmi les étrangers hors Union européenne

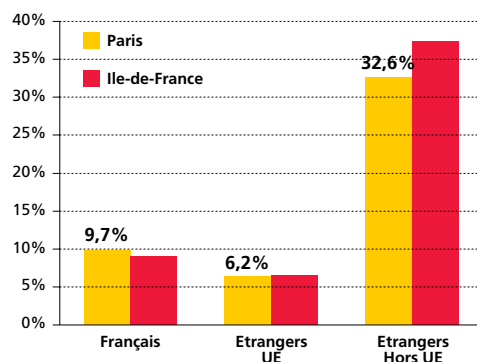
La nationalité apparaît également, statistiquement, comme l'un des principaux discriminants de la pauvreté.

À Paris, 32,6 % des foyers dont le chef de famille est de nationalité étrangère hors Union Européenne, vivent en dessous du seuil de bas revenus. C'est n'est le cas que de 6,2 % des ressortissants des

pays de l'Union Européenne et de 9,7 % des foyers dont la personne de référence est française. On notera que le critère de nationalité recoupe d'autres facteurs de pauvreté déjà évoqués plus haut. Ainsi 25 % des familles parisiennes de trois enfants ou plus ont une personne de référence de nationalité étrangère hors Union Européenne. Quant aux familles qui cumulent monoparentalité, nombre élevé d'enfants et nationalité étrangère hors Union Européenne, elles sont au dessous du seuil de bas revenus dans leur grande majorité.

### Foyers touchés par la pauvreté selon la nationalité à Paris et en Ile-de-France en 2001

Part des foyers vivant en dessous du seuil de pauvreté parmi les foyers dont la personne de référence a moins de 65 ans et n'est pas étudiante



### Les foyers touchés par la pauvreté en 2001 selon la nationalité à Paris et en Ile-de-France

Nationalité de la personne de référence du foyer	Paris		Ile-de-France	
	Foyers ayant un revenu < 670€ par UC (CAF 2001)	% parmi les foyers*	Foyers ayant un revenu < 670€ par UC (CAF 2001)	% parmi les foyers*
foyers français	74 136	9,7%	305 154	8,9%
foyers étrangers	34 492	24,5%	142 534	26,4%
dont foyers étrangers UE	2 688	6,2%	12 425	6,5%
dont foyers étrangers non UE	31 804	32,6%	130 109	37,3%
Total Foyers sans double comptes	108 628	12,0%	447 687	11,3%

Sources : CAF Paris, CAF Ile-de-France, APUR d'après les chiffres de l' INSEE recensements 99 : exploitation au 1/4.

### Les foyers touchés par la pauvreté en 2001

	Paris		Île-de-France		France métropolitaine	
	Foyers ayant un revenu < 670€ par UC (CAF 2001)	% parmi les foyers*	Foyers ayant un revenu < 670€ par UC (CAF 2001)	% parmi les foyers*	Foyers ayant un revenu < 670€ par UC (CAF 2001)	% parmi les foyers*
Foyers "isolés"	64 545	12,4%	203 760	12,9%	1 173 404	17,3%
Familles monoparentales	20 242	32,6%	109 738	33,6%	693 738	47,1%
dont avec 1 enfant	11 671	28,8%	57 275	29,9%	361 079	42,9%
dont avec 2 enfants	5 671	36,8%	33 489	35,6%	213 850	49,4%
dont avec 3 enfants ou +	2 900	48,2%	18 974	46,7%	118 809	59,5%
Couples sans enfants	5 714	4,0%	24 518	3,4%	156 538	3,9%
Couples avec enfant(s)	18 127	10,2%	109 671	8,3%	630 919	9,0%
dont avec 1 enfant	6 075	7,8%	32 885	6,4%	187 772	6,9%
dont avec 2 enfants	6 125	9,5%	36 315	6,9%	225 927	8,1%
dont avec 3 enfants ou +	5 927	17,2%	40 471	14,0%	217 220	14,3%
RMIstes	46 872	5,2%	167 575	4,2%	917 000	4,7%
Total Foyers sans double comptes	108 628	12,0%	447 687	11,3%	2 654 599	13,7%

\* Les "foyers" de la CAF ne correspondent pas aux "ménages" du recensement de la population de l'INSEE. En particulier, les étudiants et les personnes âgées de plus de 65 ans ne font pas partie du champ des foyers de la CAF, leurs revenus étant mal connus de cet organisme. D'autre part, les « isolés » au sens de la CAF n'habitent pas nécessairement seuls, ils peuvent être hébergés chez un tiers ou vivre en colocation. Enfin les "enfants" ne sont pas comptés comme tels par la CAF s'ils ont plus de 25 ans. Une notion de foyer calée sur ces définitions CAF a été mise au point à partir des données du recensement de 1999. Elle conduit à dénombrer un référent de 902 000 « foyers » à Paris.

Sources : CAF Paris, CAF Ile-de-France, CNAF, APUR d'après les chiffres de l' INSEE, recensement 99 : exploitation au 1/4 pour Paris, au 1/20e pour l'IDF et la France.

## Pauvres parmi les pauvres, les allocataires du RMI

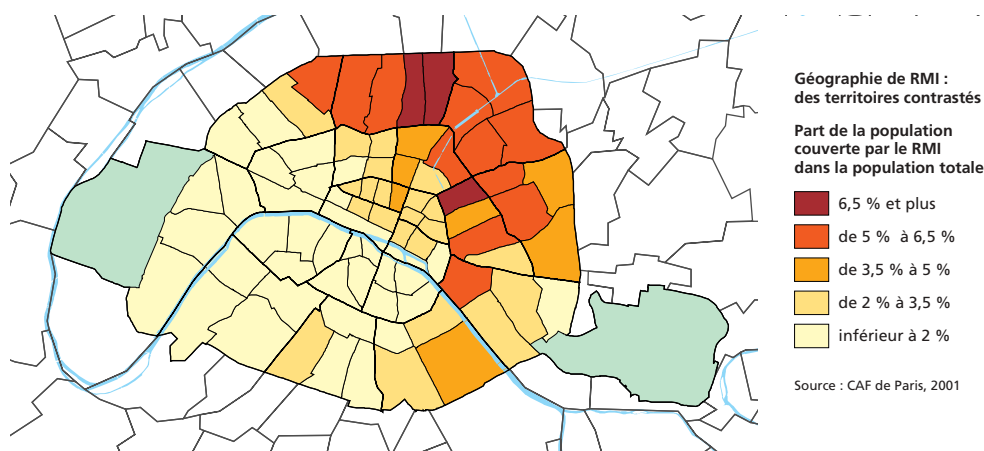
Les allocataires du RMI, enfin, font figure de pauvres parmi les pauvres puisque le montant plafond du RMI (412 euros par mois pour une personne seule) est inférieur au seuil de bas revenu (670 euros par mois et par unité de consommation).

À Paris, les allocataires du RMI représentent une forte proportion des foyers aux plus bas revenus : 43,1 % contre 37,4 % en Ile-de-France et 34,5 % en France. Paris accueille ainsi une population particulièrement démunie très nombreuse.

Les 47 000 allocataires du RMI représentent 5,2 % des foyers parisiens, contre 4,2 % en Ile-de-France et 4,7 % en France. La proportion d'allocataires

du RMI est là encore particulièrement élevée parmi les étrangers non communautaires (13 %). À noter aussi que parmi les RMIstes parisiens, les trois quarts sont des « isolés » et 17 % sont « mal logés » ou sans domicile fixe. La localisation de la pauvreté recoupe assez largement celle du logement social.

À Paris comme dans l'ensemble du pays, le constat d'une grande vulnérabilité de certaines catégories milite en faveur d'une politique persévérante d'intégration des étrangers non communautaires et de soutien aux familles nombreuses et monoparentales. C'est actuellement un axe fort de l'action conduite par la municipalité parisienne. ■



L'APUR est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Chambre de Métiers de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonomes des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901.

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Vaquin. Étude, rédaction : Flora Forjonnell, Damien Valdant et Audry Jean-Marie. Conception : Atelier Parisien d'Urbanisme.

Contact et vente : APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone : 01 42 71 28 14. Prix : 2 €